

L'Abbeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : rue de Chartres No 323.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 26 JUILLET 1895.

Fondée le 1er septembre 1827.

L'Abbeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 323 rue de Chartres.
Entre Costi et Beauville.

NEW ORLEANS FREE PUBLISHING CO., LIMITED.

Registered at the Post Office at New Orleans, La.
Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 26 JUILLET 1895.

PREMIER ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an.....\$12 00
Six mois..... 6 00
Trois mois..... 3 00
Un mois..... 1 00

On s'abonne sans, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION SEMAIDAIRE.

Un an.....\$3 00
Six mois..... 1 50
Quatre mois..... 1 00
Trois mois..... 75

Envoi par les postes annuelles de Demandes, Ventes et Locations, etc. qui se font au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 3e page.

LA QUESTION DES MINES.

Ce n'est pas sans peine que nous voyons l'Union Américaine se passionner, comme elle le fait, pour une question de mines. Jamais aucun problème économique n'a produit chez elle autant d'excitation. Ceux qui, par un honteux esprit de lucre, à quel que cotier qu'ils appartiennent, d'ailleurs, la jettent sur cette voie, sont bien coupables. Ils lui font croire que la richesse est là où elle n'est pas, où elle n'a jamais été—dans l'exploitation de gisements plus ou moins abondants d'or ou d'argent.

C'est presque un malheur pour un peuple de faire des découvertes de ce genre, de pouvoir se procurer, en abondance, les métaux précieux, presque à volonté. Comptant sur cette ressource qui vous permet de vous procurer, à coups de dollars, le bien-être et les jouissances de la vie, on se dispense de travailler, de produire. Les mines fuissent par l'épuisement, sans avoir enrichi la nation qui les possède; car, à mesure que le métal est extrait et monnayé par elle, il glisse de ses mains dans celles des peuples travailleurs et industriels, en retour des articles qu'elle en reçoit.

N'est-ce pas l'histoire de l'Espagne, jadis, le pays le plus opulent du monde, aujourd'hui, l'un des plus pauvres? A quoi lui ont servi les richesses incalculables de ses mines? Tous ses monceaux d'or et d'argent, qui représentaient des milliards et des milliards, sont tombés peu à peu dans les coffres des nations productrices où ils restent encore, à l'heure actuelle. L'Espagne n'en a profité que momentanément. Elle n'a même pas su garder les colonies qui lui fournissaient toutes ces richesses.

Singulière ironie du sort: Ce sont presque toujours les peuples qui possèdent le moins de mines d'or et d'argent, qui entassent dans leurs coffres la plus grande quantité de ces deux métaux. La raison en est bien simple. N'ayant pas de richesses naturelles, elles s'en sont créées d'artificielles par l'industrie, et c'est en retour de leurs produits qu'ils ont trouvé le placement avantageux chez les peuples riches, qu'ils ont accaparé tout l'or de ces derniers.

On se récrie amèrement contre l'Angleterre, parce qu'elle a, dit-on, monopolisé une grande partie de l'or qui a été jeté sur le marché. Rien là que de naturel. L'Angleterre est une grande productrice, en même temps qu'une grande consommatrice. Non seulement elle place ses produits propres à droite et à gauche, mais elle sert de principale intermédiaire aux autres nations, industrielles comme elle, pour le placement de leurs articles. Elle touche à deux titres et des deux mains; comme dit le peuple, elle mange à deux râteliers. Est-il étonnant qu'elle soit si opulente et possède tant d'or?

Il ne sert de rien de récriminer contre elle; il vaut mieux chercher à l'imiter et s'efforcer de lui faire une redoutable concurrence dans la fabrication comme dans le

dégoûte. Le jour où l'on pourra lutter contre elle à armes égales, elle verra se dégonfler sa bourse et se désemparer ses coffres. Ce qui fait la richesse d'un peuple, ce ne sont pas les mines, c'est la production et le trafic des produits; en d'autres termes, l'industrie et le commerce.

La Béatification de la Vénérable Louise de Marillac.

La cause de béatification de l'illustre coopératrice de saint Vincent de Paul, première supérieure des filles de la Charité, a été introduite par la Sacrée-Congrégation des Rites par décret du 4 juin et sanctionnée par Sa Sainteté le 10 juin. Par le fait même la servante de Dieu a droit au titre de Vénérable.

Voici le texte du décret: Entre les vertus de toute nature dont l'Église de Christ est ornée, la charité domine. Jésus-Christ Notre-Seigneur, tirant cette vertu du plus profond de son très saint cœur, la répandit sur les hommes; il l'enseigna par son exemple et sa parole; il la confirma en faisant un précepte; il la donna comme la marque à laquelle on reconnaît ses disciples. Il voulut enfin qu'elle demeurât en eux avec une telle plénitude qu'elle comprît les moindres de leurs frères et même les ennemis, imaginant ainsi de la très parfaite charité d'ivoire.

Or, on le sait, l'Église, en France, s'appuie sans relâche sur les œuvres de cette éminente vertu. Le Dieu très bon et très grand a daigné la consoler en suscitant, même dans les temps et au milieu des événements les plus troublés, un grand nombre d'hommes et de femmes d'une éminente charité. Entre eux, il faut nommer saint Vincent de Paul, instituteur de la congrégation de la Mission et des Filles de la Charité, et avec lui, la servante de Dieu, Louise de Marillac, veuve Le Gras, épouse de Marillac, une grande âme de saint, son imitatrice et fondatrice avec lui des sœurs Filles de la Charité.

De noble origine, elle naquit à Paris, le 12 août 1591. Elle fut très illustre par ses vertus dans le triple état de la virginité, du mariage et de la viduité. Sous la conduite de saint Vincent, elle fit d'admirables progrès dans la voie de la perfection chrétienne, et avec les filles qu'elle s'était associées, elle s'adonna à toutes les œuvres de miséricorde envers les pauvres, les malades, les gens sans asile et tous les malheureux.

La renommée de la sainteté de sa vie, de ses vertus et des miracles qui suivirent sa mort arrivée le 15 mars de l'année 1660, s'étendit et de telle sorte que la curie ecclésiastique de Paris fut enfin amenée à faire sur cette renommée le procès informatif ordinaire. Cette enquête ayant été accomplie selon toutes les règles du droit et ayant été transmise à la Sacrée-Congrégation des Rites, notre Très-Sainte Pape Léon XIII a daigné accorder qu'on pût examiner s'il y avait lieu de signer la commission d'introduction de la cause de la sainte servante de Dieu, et cela en réunion ordinaire de la même Sacrée-Congrégation, sans l'intervention ni le vote des consultants.

C'est pourquoi, sur les instances du très révérend Mgr Virili, prélat romain, et postulateur de la cause, en regard aux lettres postulatrices de plusieurs Évêques Cardinaux de la sainte Église Romaine, des révérends Evêques et d'autres personnes ecclésiastiques ou civiles illustres en dignité; le cardinal sous-signé, préfet de la Sacrée-Congrégation des Rites, et rapporteur de la dite cause, dans la réunion ordinaire de la Sacrée-Congrégation des Rites tenue au Vatican le jour ci-dessus indiqué, a proposé à la discussion le doute suivant: "Faut-il signer la commission d'introduction de la cause dans le cas où l'effet dont il s'agit?" Or, la même Sacrée-Congrégation, après avoir tout pesé dans un mûr examen, ayant entendu le rapport fait de vive voix et par écrit par le R. P. Dom Augustin Caprara, promoteur de la sainte Foi, a jugé devoir répondre: "affirmativement, s'il s'agit de Sa Sainteté." Le 10 juin 1895.

Rapport ayant été ensuite fidèlement fait par moi, Cardinal sous-signé à Notre Très-Sainte Pape le Pape Léon XIII, Sa Sainteté a ratifié et confirmé la décision de la Sacrée-Congrégation et a daigné signer de sa main la Commission d'introduction de la cause de la sainte servante de Dieu, le 10 juin 1895.

GAETAN, CARD. ALOISIO MARCELLA,
Préfet de la Sacrée-Congrégation des Rites.

LOUIS TRAPEPI,
Secrétaire de la Sacrée-Congrégation des Rites.

La vie de Louise de Marillac a été écrite par le curé de Saint-Laurent, Gobillon, qui fut son confesseur et témoin de la plupart des admirables faits de charité qu'il rapporte. La maison mère des filles de la charité est mourut Mme Legras était au faubourg Saint-Denis, sur la paroisse de Saint-Laurent. Le boulevard Margenta passe sur l'emplacement. C'est dans l'église Saint-Lourent que furent d'abord déposés les restes de la vénérable supé-

rieure; une plaque en indique encore l'endroit. En 1753, ils furent transportés à la chapelle de la maison-mère des Filles de la charité, au faubourg Saint-Denis. Ils reposent aujourd'hui dans la chapelle de la maison Mère actuelle, rue du Bac.

TOUT DOIT AVOIR UNE FIN.

Nous s'en ira-t-il permis de nous élever encore une fois contre l'outrage de la corporation de chemin de fer qui possède la ligne de la rue Royale?

Sur une étendue de treize îlets, cette corporation a commencé des travaux dans la première quinzaine d'avril et nous voilà au 26 juillet et ces travaux ne sont pas même à la veille d'être terminés.

La dernière infamie de la compagnie est d'avoir fait creuser d'énormes trous pour y poser des poteaux et de n'avoir pas fait combler ces trous.

Une ordonnance municipale exige qu'une lampe rouge signale, la nuit, un obstacle quelconque; pourquoi les cavités ne seraient-elles pas signalées de la même façon?

Quand quelque malheureux noctambule se sera fracturé une jambe ou rompu le cou, peut-être la compagnie s'émouvra-t-elle.

Notre population est incontestablement la plus tolérante, la plus longanime qui soit. Loin de nous la pensée de prêcher la révolte; mais il est des circonstances où certains excès de conduite en soi, produisent les plus heureux résultats, il faut le reconnaître.

Si dès les premiers jours les habitants du Second District avaient fait ce qu'on fait ceux du Sixième District: c'est-à-dire, s'étaient réunis en masse et s'étaient interrompu le service des chars, la roublarde corporation se fût hâtée de rendre à la circulation ce tronçon de rue.

UN ANNIVERSAIRE.

Souvenirs sur Guy de Maupassant.

Deux ans se sont écoulés depuis le jour, à jamais mémorable, où Guy de Maupassant a été conduit au cimetière. Hier je suis allé porter des roses sur sa tombe, des roses imprégnées du parfum des jardins et du souvenir attendri des amis qu'il a laissés ou qui me paraissent, à l'étranger, et qui me disaient, chaque fois que le hasard des voyages me les faisait rencontrer: "Quand vous irez au cimetière Montparnasse, pensez à nous!"

Et devant l'humble carré de terre où dort le maître illustre, j'ai pensé à eux, le cœur serré, les yeux humides, et machinalement nue par un sentiment inexprimable, un sentiment de commisération infinie, j'ai voulu étendre mes gerbes, les étaler, comme pour faire disparaître sous les roses l'enclos de si chétive apparence.

Certes Guy de Maupassant n'a pas besoin, comme les anciens rois de Babylone, d'un monument de marbre et de jaspe pour vivre dans la mémoire des hommes, mais la modeste croix en bois noir qui seule orne sa tombe—l'humble croix des déshérités—l'appelle pas moins la mélancolie. Le premier vent d'hiver l'emporterait...

Et là, devant mes roses, sous le ciel bleu, par le soleil doux de l'après-midi, je songeai et je me rappelai un été pareil, l'été de 1886, en Angleterre, avec lui, Guy de Maupassant n'avait jamais traversé la Manche. Un jour, sur l'invitation du baron Ferdinand de Rothschild, il se décida à se mettre en route.

L'occasion était unique pour admirer la campagne anglaise d'un charme si particulier et d'une si révérende poésie et pour étudier sur place la vie de château si hospitalière la-bas, si large et si riche. Le baron Ferdinand de Rothschild possède, en effet, dans le comté de Hampshire, une propriété seigneuriale, la résidence de Wadesden, célèbre dans le pays par la beauté de ses sites. L'accueil fut exquis. Le baron de Rothschild, plein d'attention pour son hôte distingué, avait invité, à cette occasion, l'arcbevêque de Cantorbéry, le duc et la duchesse de Malborough, le comte Primoli, M. Henry James, l'éminent romancier et "essayist" américain, d'autres encore. Ce fut une vraie fête.

Guy de Maupassant revint à Londres, ravi, et au cours d'une visite, m'apprit qu'il voulait ab-

La Duplicité des Orientaux.

Si, depuis que l'homme est sorti des mains du Créateur, la duplicité n'existait pas, les extrêmes Orientaux l'eussent inventée. Pour eux, la parole donnée n'a aucune valeur et ils sont prêts à renier même leur signature, toutes les fois qu'ils en trouvent l'occasion favorable. C'est en vain que vous cherchez à les gagner par la persuasion; ils ne cèdent qu'à la force et c'est uniquement par crainte qu'ils ne violent pas la loi jurée.

Le traité de Shimonoseki existe depuis bien des jours déjà; mais il se passera longtemps; il faudra peut-être tirer encore plus d'un coup de canon, avant qu'il ne soit exécuté à la lettre.

C'est pas seulement dans les provinces même de l'Empire que le gouvernement de Pékin cherche à se soustraire, secrètement ou ouvertement, à ses engagements; c'est aussi dans l'île Formose. Il a formellement et solennellement cédé cette île au Japon; cela ne l'empêche pas d'y fomenter des troubles, de chercher à en soulever les habitants contre leurs nouveaux maîtres. Ce qui nous étonne, c'est que le gouvernement du Mikado le connaît bien et sachant de quoi ils sont capables, n'ait pas, tout d'abord, pris des mesures suffisantes pour réprimer des soulèvements, qui étaient plus que probables; qu'il se soit laissé surprendre, et que ses troupes aient, que ses représentants aient fallu, un instant, être jetés à la mer par les natifs, soutenus par les fonctionnaires chinois.

Cette confiance naïve est d'autant plus surprenante, qu'il est lui-même enjété à caution, au point de vue de la loyauté et de la fidélité aux engagements.

Ne cherche-t-il pas, en ce moment, à éluder l'exécution de certains articles du traité signé par lui.

A peine a-t-il entendu parler d'une crise ministérielle en Angleterre, qu'il s'est hâté de suspendre l'évacuation de la presqu'île de Liao Tung.

"Nouveau Cabinet, s'est-il dit; nouvelle politique. Les libéraux nous avaient abandonnés. Peut-être que les conservateurs suivront une autre ligne de conduite et nous soutiendront contre la Russie. Attendons."

Le raisonnement est assez juste, il faut en convenir; il prouve qu'au Japon on est au courant des choses de la politique européenne; mais il nous donne une assez triste idée de la loyauté de ce gouvernement.

Pauvre traité de Shimonoseki, si simple, si facile à exécuter en apparence. Il n'existe pour ainsi dire que d'hier et déjà une bonne partie de ses articles sont violés ou en voie de l'être. Quelle grave et troublante question que celle de l'Extrême Orient! Elle est grosse de bien des dangers; elle sera peut-être la source de bien des guerres. Quand et comment se videra-t-elle? Dieu seul le sait.

Il se passe en ce moment, à la Nouvelle-Orléans, des faits étranges, honteux, de nature à produire la plus profonde émotion dans la population, et, s'ils sont avérés, de nature à provoquer une indignation générale.

Il y a, parmi nous, parait-il, des êtres qui, par les relations qu'ils se sont faites, par les services qu'ils rendent à certaines classes politiques, peuvent se passer les plus criminelles fantaisies et assassiner impunément leurs semblables. Ils sont assurés d'une puissante protection qui ne les abandonne jamais, même quand on les prend en flagrant délit de meurtre.

Toutes les fois que les tribunaux sont saisis, il nous régnent de nous mêler aux débats. Laissons la justice humaine faire son œuvre: telle est notre devise en pareil cas.

Foutant, cette fois, les bruits sont si persistants, les faits que Pon cite sont si précis, les intrigues auxquelles on se livre, di-

Le commerce entre le Mexique et les États-Unis.

Washington, 25 juillet.—J. B. Gorman, consul des États-Unis à Matamoras, a reçu un rapport annuel du gouverneur mexicain sur le commerce entre les États-Unis et le Mexique et sont rapidement développés.

Au Japon.

Yokohama, 25 juillet.—Après des informations apportées par le steamer Empress of India, la disposition de l'Inde pour la guerre de deux cent millions de dollars à 44 de non-rapport sur certains points de son commerce avec le Mexique a été déplorée.

M. Kawahama Jun, un membre du parti libéral, exprime dans le Kōshūin l'opinion que l'Inde doit être débarrassée des procédés, que de nouveaux préparatifs de guerre doivent être faits, et que le reste de l'argent doit être employé à des œuvres locales et patriotiques, sans aucune des dépenses de soldats et des marins.

Pendant les vingt-quatre heures finissant le 10 juillet à midi, deux cent-vingt-quatre décès ont été enregistrés au Japon. Ces chiffres portent le nombre total, cette année, à 3,558 cas, dont 699 sur les steamers affrétés pour l'année 1895.

Des vêtements neufs vont être livrés aux prisonniers de guerre chinois avant leur départ pour la Chine. Environ 1,000 individus vont être libérés.

Les attaques contre les missions étrangères en Chine.

Yokohama, 25 juillet.—Le steamer Empress of India, arrivé de Hong Kong, apporte des nouvelles sur les attaques contre les missions étrangères en Chine, il y a quelques semaines.

Des émeutes ont eu lieu les propriétés de la mission méthodiste canadienne, à Tientsin, le 22 juillet. Malgré le fait que la population a été maintenue à distance pendant une heure ou deux, que le Japonais ont été tués, et que les canons des soldats ont été tirés, aucune attaque n'a été portée aux demandes retirées de secours.

Après un repos d'une nuit, les émeutes ont recommencé, et le soir il ne restait plus que les propriétés des missions catholiques et protestantes. En chaque occasion, les autorités ont fait valant de vouloir protéger, ou ont sacrément refusé.

Tous les fonctionnaires répandaient le vice et le désordre, et semblent penser que rien de plus grave ne pourrait lui arriver.

Une hostilité envers les étrangers était bien connue depuis plusieurs années, et il semble avoir eu l'intention de frapper un grand coup avant de partir. Même quand les bâtiments de la mission catholique ont été brûlés et les missionnaires tués, il n'a pas levé le doigt pour ordonner des secours; il a simplement remarqué qu'il était un catholique dont on avait occupé son successeur.

Enlevé de la prison.

Hatfield, Mass., 25 juillet.—Tom Johnson, le meurtrier qui a été enlevé de la prison d'Hatfield, dans la nuit de samedi dernier, a été enfermé dans la prison d'Hatfield mercredi après-midi, et depuis ce moment, une forte garde entourait la prison et tout était tranquille.

Mais vers minuit, un groupe de citoyens s'est présenté à la prison et a demandé les clés. Le shérif et le gardien ont refusé; les citoyens ont commencé à diriger vers le bâtiment où les ouvriers du chemin de fer remontaient les rails, près de la station, et armés de mallettes et de pics ont commencé à briser les portes de la prison. Ils ont pénétré dans le couloir en descendant les barres de fer barrant le passage. Au fait de pousser, ils ont brisé la porte et ont commencé à pousser les portes, en arrachant la plaque d'acier la recouvrant et en tordant les barres de fer.

Il ont ensuite brisé l'horloge cadavérique qui formait la porte de la prison et ont enlevé le prisonnier. Le meurtrier a essayé de contrecarrer les efforts des assaillants en saisissant les chaînes et les mallettes qui attachaient les grilles, mais il a été coupé de son côté et tiré dans la direction afin de faciliter le travail. Ce n'est qu'à trois heures et demie du matin que les portes ont été forcées, et les citoyens sont entrés.

Le théâtre de drame, à environ trois milles de Hatfield, grâce aux témoins, le prisonnier a été libéré et a été conduit à la prison de Hatfield. Il n'est resté assis sur son banc de gauche, et s'est écrié dans un fourré d'après ce qui a été dit.

Plusieurs coups de feu ont été tirés dans sa direction, mais il a fui sans être atteint.

On, pour arracher un coupable à la vindicte publique, si odieuse, qu'il nous est impossible de garder le silence.

Le meurtre dont vient de se rendre publiquement et audacieusement coupable le trop fameux Mitchell, est une honte pour une ville comme la nôtre. Ce qui redouble encore l'horreur de la situation, ce sont les efforts désespérés que l'on fait, dans une certaine classe de la population, pour sauver ce misérable. Quelles que soient les circonstances au milieu desquelles s'est accompli ce meurtre atroce, il est impossible de ne pas s'indigner de la protection qui couvre celui qui l'a commis. Il ne mérite aucune indulgence, aucune pitié.

C'est un ivrogne, un homme violent, accoutumé à semer la terreur autour de lui, et ayant déjà plusieurs meurtres sur la conscience, sans compter bien d'autres méfaits relativement moins graves.

Que l'on tente d'arracher à la justice un pareil homme, c'est ce qu'il est difficile de comprendre. Il est de toute nécessité que la lumière se fasse sur ces faits.

Il n'y a pas de sécurité possible pour une ville où ils peuvent se passer. Il faut que l'ordre règne, que le crime ne reste pas impuni, et que justice se fasse; il faut, enfin, que les bons soient rassurés, que les méchants tremblent et soient réduits à l'impuissance, ou c'en est fait de l'avenir de notre communauté.

TRANSMISES A L'ABELLE.

Mort du Chef des Indiens Shinnecock.

Southampton, Long Island, 25 juillet.—James Bush, le chef des Indiens Shinnecock, est mort, dans la réserve de collines de son nom, la face tournée vers le ciel, à l'âge de 80 ans.

Il était probablement le seul représentant de sa tribu de sa tribu. Par sa mort s'éteint la noble race des Shinnecock.

Il y a un certain nombre de soi-disant hommes rouges dans la réserve, mais ils sont pour la plupart des métis, et ne peuvent prétendre être de véritables Indiens.

Le chef était âgé d'environ quatre-vingt-cinq ans, et il était très grand et fort jusqu'à ses dernières années, mais alors la maladie avait courbé sa taille imposante.

Il avait perdu sa vigueur, et il se contentait de donner des conseils aux jeunes gens de la tribu. Le mort de l'ancien guerrier souleva la question de sa succession, qui fut probablement causée par la mort de son père. Les membres de la tribu sont soumis aux lois des blancs, mais ils aiment toujours à régler leurs différends en faisant appel au chef. Quelques-uns disent qu'ils ont vu la place d'un chef guerrier.

Le général Miles et la révolte des Indiens de l'Idaho.

New York, 25 juillet.—Après de la révolte des Indiens de l'Idaho et du Wyoming, le général Miles s'est exprimé ainsi hier soir: "C'est un peuple fier, hardi et brave. On ne peut les vaincre combattants. J'ai réprimé la révolte de 1878 en deux ou trois jours. S'il est bien traité, ce n'est pas un peuple sanguinaire."

—Tout indique que la révolte présente causera de graves troubles.

Le général Miles a montré une carte du pays. C'est une région montagneuse, dit-il, où l'on rencontre partout des collines escarpées; le chemin de fer n'y a pas encore pénétré.

Les Shannocks ont été vaincus dans une bataille de la guerre de 1812, et ont été vaincus par les blancs. Ils ont été vaincus par les blancs.

Un Américain assassiné au Mexique.

Washington, 25 juillet.—Le consul des États-Unis à Matamoras, M. Gorman, a reçu un rapport annuel du gouverneur mexicain sur le commerce entre les États-Unis et le Mexique et sont rapidement développés.

Les récoltes de toutes espèces sont plus abondantes que dans les six dernières années. Les produits manufacturés ont également augmenté.

Le commerce avec le Mexique a été notablement en augmentation par suite du nouveau tarif. Parmi les articles les plus en demande, il cite la laine, les bestiaux et les peaux, dont les prix se sont considérablement élevés.

M. Gorman établit un chiffre de 20 pour cent des marchandises importées venues de Matamoras venant d'Europe; les autres étant venues des États-Unis. L'exportation des fruits a beaucoup augmenté, par suite de la récolte de la Floride. Le consul termine en disant que les améliorations à la Paase d'Atlix seront d'un grand bénéfice au Mexique et à son sud-ouest du Texas.

Le Gouvernement Fédéral à l'Exposition d'Atlanta.

Washington, 25 juillet.—L'expédition des objets de l'Exposition d'Atlanta doit être terminée le 15 août. Le bureau de direction transfère son quartier-général à Atlanta et s'y tiendra jusqu'à la fin de la semaine.

Des préparatifs spéciaux sont faits au ministère de l'Agriculture, et l'assistant secrétaire Dobson, président du Bureau de l'Exposition, a décidé que toutes les branches de l'Exposition seront représentées malgré l'allocation limitée de \$23,000. \$8,061 ont été dépensés, il ne reste donc que \$13,939.

Le Bureau météorologique qui a reçu l'allocation de \$10,000 pour l'Exposition, a une intéressante exposition sur les nouvelles méthodes de la science. Ce Bureau a reçu \$4,000, dont 3,015 ont déjà été dépensés.

Rapport du Consul de la Martinique.

Washington, 25 juillet.—Le consul des États-Unis à la Martinique, M. Julius G. Tacker, a envoyé au gouverneur le rapport d'une visite que lui a faite le gouverneur nouvellement installé, M. Noël Pardon, et d'une entrevue qu'il a eue avec le gouverneur au sujet des droits imposés aux marchandises de provenance américaine.

M. Tacker dit qu'il a montré à M. Pardon le grand bénéfice que retirerait la Martinique de l'augmentation de la tarif, et que le gouverneur l'a assuré qu'il verrait avec plaisir une réduction.

M. Tacker pense que si les droits existants étaient supprimés, le commerce américain en Martinique augmenterait considérablement.

Il ajoute qu'il s'est entretenu avec le principal négociant de l'île; tous s'accordent à dire que les droits élevés prélevés actuellement sur les marchandises ont entravé le commerce dans les îles anglaises du voisinage.

Refus \$250,000.

San Francisco, 25 juillet.—Ruben Lynd, avocat des deux frères Lynd, ex-consul Fair, établis qu'il a été offert à l'administrateur spécial, M. Goodfellow, une somme de \$250,000 pour se retirer de son poste. Goodfellow a refusé l'offre, ainsi que de demander le nom de la personne qui a essayé de lui faire résigner ses fonctions.

Deux cents familles demandent protection.

Boies, Idaho, 25 juillet.—Le gouverneur McConnell, qui est de retour à Boise, a reçu de Teton Basin, près de Jackson Hole, un télégramme disant qu'il y a une demande de secours contre les Indiens. Deux cents familles sans protection se trouvent à cet endroit. Le gouverneur a télégraphié la nuit dernière au Président pour lui demander d'envoyer des troupes dans cette localité.

Dans l'Idaho.

Chicago, 25 juillet.—Une dépêche spéciale de Boise City, Idaho, dit qu'un courrier des postes annonce qu'un groupe de combattants, arrivés de Jackson Hole à Rexburg, Idaho, rapporte qu'un engagement a eu lieu mardi soir et que vingt blancs ont été tués.

Il se rapporte à un lieu nommé Boise City, et dit qu'il se rendait pour demander des secours par télégraphe. Il est impossible d'obtenir la confirmation de cette rumeur.

Conseils aux Indiens.

Washington, 25 juillet.—Le commissaire de service indien, M. Brown, a écrit au gouverneur de l'Idaho, une dépêche l'informant de son arrivée à Boise City, et dit qu'il se rendait pour demander des secours par télégraphe. Il est impossible d'obtenir la confirmation de cette rumeur.

Le Charnier de Holmes.

Chicago, 25 juillet.—De nouvelles découvertes horribles ont eu lieu au charnier de Holmes, mais on a découvert que les ossements n'étaient pas ceux d'êtres humains.

Le charnier de Holmes.

Chicago, 25 juillet.—De nouvelles découvertes horribles ont eu lieu au charnier de Holmes, mais on a découvert que les ossements n'étaient pas ceux d'êtres humains.

Le charnier de Holmes.

Chicago, 25 juillet.—De nouvelles découvertes horribles ont eu lieu au charnier de Holmes, mais on a découvert que les ossements n'étaient pas ceux d'êtres humains.

Le charnier de Holmes.

Chicago, 25 juillet.—De nouvelles découvertes horribles ont eu lieu au charnier de Holmes, mais on a découvert que les ossements n'étaient pas ceux d'êtres humains.

Le charnier de Holmes.

Chicago, 25 juillet.—De nouvelles découvertes horribles ont eu lieu au charnier de Holmes, mais on a découvert que les ossements n'étaient pas ceux d'êtres humains.

Le charnier de Holmes.

Chicago, 25 juillet.—De nouvelles découvertes horribles ont eu lieu au charnier de Holmes, mais on a découvert que les ossements n'étaient pas ceux d'êtres humains.

Le charnier de Holmes.

Chicago, 25 juillet.—De nouvelles découvertes horribles ont eu lieu au charnier de Holmes, mais on a découvert que les ossements n'étaient pas ceux d'êtres humains.